

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 11 (1928)
Rubrik: Comité de direction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

B. CONSEIL DU TOURISME.

Le Conseil du tourisme a tenu deux séances en 1928, la première à Lucerne et la seconde à Berne.

Dans la séance du 26 avril, le rapport de gestion sur l'exercice 1927 et les comptes de la même année furent approuvés, puis M. *Junod*, directeur, fit une conférence sur le sujet « Questions de propagande », dans laquelle il passa en revue l'organisation de la propagande touristique dans les principaux pays de l'Europe et en Suisse. Le Conseil entendit ensuite un rapport de M. *Blaser*, chef du siège auxiliaire de Lausanne, sur le mouvement des étrangers en 1927 et pendant la saison d'hiver 1927/28.

A la deuxième séance du 19 décembre, M. *Junod*, directeur, développa un programme d'action et envisagea les possibilités de développer la propagande touristique suisse à l'étranger dans les limites des disponibilités financières. Le Conseil adopta ensuite avec quelques modifications le budget pour 1929 et nomma M. *le Dr Seiler*, président de la Société suisse des Hôteliers, en qualité de membre du Comité de direction, en remplacement de M. *Haefeli*, démissionnaire.

C. COMITÉ DE DIRECTION.

Le Comité de Direction s'est réuni trois fois à Zurich et une fois à Lucerne pour examiner les questions présentées par la Direction de l'Office et pour prendre les décisions voulues. Les délibérations ont porté entre autres sur les objets suivants :

Publications de l'Office : guides, cartes du touriste, brochures relatives aux sports d'été, programmes des manifestations sportives et mondaines, affiches, etc.

Réclame collective à l'étranger.

Congrès internationaux : Fédération internationale de la presse technique, à Genève ; Congrès international de l'Art populaire, à Prague ; Congrès international des organes nationaux de propagande touristique, à Budapest.

Représentation de l'Office à Buenos Aires et à Prague.

Création d'une représentation de l'Office en Hollande.

Foires d'Echantillons à Milan, Prague, Leipzig, Zagreb, etc.

Participation aux expositions internationales de Baden-Baden (Beaux-Arts), de Cologne (Presse), de Barcelone.

Initiative concernant les Kursaals.

Convention conclue entre les Chemins de fer fédéraux et la Société suisse des Hôteliers au sujet de la livraison par l'Office suisse du tourisme du matériel de publicité en langue anglaise.

Nomination des Commissions de propagande et de publicité, de balnéologie et climatologie, et des horaires.

Séance commune avec les directeurs des principaux bureaux de renseignements.

Solde actif de la liquidation de la Fiduciaire hôtelière suisse.

Rationalisation de la propagande des entreprises de transports par l'entremise de l'Office suisse du tourisme (proposition de la Compagnie du chemin de fer Rorschach-Heiden).

Statistique du mouvement des étrangers.

Voyage d'études de médecins étrangers.

Achat d'ouvrages de propagande (Bauernkunst in der Schweiz).

Tournées de conférences en Allemagne, au Danemark et en Amérique.

Edition d'une brochure relative aux instituts privés d'éducation et d'instruction.

Subvention à la brochure illustrée publiée par l'Association suisse des stations balnéaires.

Examen du rapport de gestion sur l'exercice 1927.

Examen des comptes 1927 et établissement du budget pour 1929.

Les deux délégués qui suivent, ont assisté, avec voix consultative, aux séances du Comité de direction :

MM. *H. Lanz*, Bienne, directeur de banque et président de l'Union des Sociétés suisses de développement.

D^r Riesen, Bâle, directeur de la Société suisse des Hôteliers.

Le Comité de direction se félicite de leur collaboration éclairée et les en remercie.

D. ÉTAT DES MEMBRES.

Au 31 décembre 1927, les subventionnants et les membres payant une cotisation annuelle d'au moins Fr. 500.—, — y compris la Confédération, les Chemins de fer fédéraux et la Société suisse des Hôteliers — étaient au nombre de 168, dont les versements s'élevaient à Fr. 455,950.—.

Au 31 décembre 1928, l'Association compte 168 membres et subventionnants avec un total de souscriptions de Fr. 443,700.—.

Des allocations volontaires, sans engagement trisannuel, ou d'un montant inférieur à Fr. 500 ont été versées en 1928 par 41 entreprises ou corporations (en 1927 : 42) avec un total de Fr. 5550 (1927 : 7575.—).

E. OFFICE SUISSE DU TOURISME.

1. Organisation générale.

L'exercice 1928 est caractérisé par un développement très sensible de l'activité de l'Office du tourisme, aussi bien en Suisse que dans les relations avec nos représentants et les agences de voyages à l'étranger. Ce développement se manifeste surtout dans les domaines suivants : édition du matériel de propagande, ouverture d'agences de l'Office à l'étranger avec personnel suisse, conférences avec projections lumineuses et présentation de films, participation à des foires et expositions, propagande rédactionnelle dans la presse, publication bimensuelle d'un « Bulletin d'informations », établissement d'une statistique du mouvement des étrangers, service de renseignements touristiques par correspondance. Cette dernière forme de notre activité acquiert une importance croissante d'année en année.

Trois commissions spéciales, nommées par le Comité de Direction et ayant un caractère consultatif collaborent aux travaux de l'Office :

1. La *Commission de propagande et de publicité*, qui compte surtout des représentants des Bureaux locaux de renseignements, examine les questions relatives à l'édition du matériel de propagande, à la participation aux expositions, etc. ;

2. La *Commission de balnéologie et de climatologie* comprend des médecins et des représentants des stations balnéaires ;